



Commune d'Oron

Extrait des décisions de la Municipalité - no 5

Séance du 6 février 2013 ouverte à 8 h. - levée à 11.40 h.

Présidence : M. P. Modoux, Syndic
Secrétaire : M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal
Municipalité présente : M. P. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard, Municipale, MM. F. Isoz, T. Menétrey, D. Sonnay et G. Wist, Municipaux.

Comptoir d'Oron – Invitation

La Municipalité décide de participer en délégation à la partie officielle de l'inauguration du Comptoir d'Oron.

Ecoteaux – PGA

La Municipalité décide de faire suivre la version corrigée du projet de révision du Plan général d'affectation (PGA) d'Ecoteaux au Service du développement territorial (SDT), pour examen préalable complémentaire.

Chesalles - Coelho José Carlos - Agrandissement du barbecue

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser à Mme et M. Coelho pour l'agrandissement du local du barbecue.

Ecoteaux - Moulin du Creux – Morcellement

Après avoir reçu l'aval de la Commission foncière rurale pour le morcellement des parcelles RF 6022 (d'Oron) et 37 (de Maraçon), la Municipalité décide de faire établir le plan de bornage en vue de la cession de l'immeuble.

Palézieux - Centre carcéral - Route d'accès – Places de stationnement

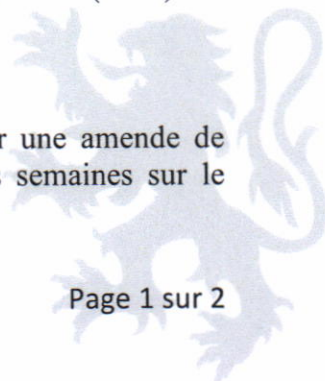
La Municipalité décide de publier l'enquête publique pour la création d'une route d'accès, la suppression et la reconstruction de 12 places de parc et la construction de 40 places de parc en faveur du Centre de détention pour mineurs.

Oron-la-Ville - Parcelle RF n° 11037 - Modification du DDP

La Municipalité décide de donner son accord pour la prolongation du droit de superficie (DDP) sur la parcelle RF 11037 pour 100 ans soit, jusqu'en 2112.

Oron-la-Ville - Parcage illicite

Sur dénonciation de la Gendarmerie vaudoise, la Municipalité décide d'infliger une amende de **fr. 100.--** à un citoyen qui a laissé un véhicule sans plaque pendant plusieurs semaines sur le domaine public.





Commune d'Oron

Oron - Point le plus haut

La Municipalité informe que le point le plus haut de la Commune se situe au réservoir de Chesalles, à environ 850 mètres d'altitude.

Oron-la-Ville - Collège - Sécurité

La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur une demande de compensation présentée par un citoyen de Romont, qui s'est blessé sur les marches d'escalier en sortant de la salle à la suite d'un loto.

Palézieux - Giratoire "La Longeraye"

La Municipalité décide de transmettre au Canton le dossier de mise à l'enquête du Giratoire de la Longeraye pour publication.

Palézieux-Gare - Arrêt de bus - Places de parc

La Municipalité décide de demander le préavis du Service des routes concernant l'aménagement de trois places de parc en lieu et place de l'abribus qui n'est plus utilisé.

Vuibroye - Modoux Jacques – Chêne

Après avoir pris l'avis de M. Eric Sonnay, Garde forestier, la Municipalité a décidé de donner l'autorisation à M. Jacques Modoux, d'Auboranges, de couper un chêne en mauvais état.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

Philippe Modoux



Le secrétaire

Jean-Daniel Graz

